Sl. 281, v. 1, b. उत्कृष्टस्यापकृष्टतः Éd. Calc. Éd. Lond. N° II, ms. de Bombay. — उत्कृष्टस्यावकृष्टतः ms. de M. Wilkins, N° VI et VII, ms. dévan. ms. beng.

Sl. 284, v. 1, a. चर्म्ममात्रभेद्कृत् समानजातिः ॥ (C.)

SI. 287, v. 2. भ्रष्य तं व्ययं पीडोत्पादको न दातुमि-च्छति तदा यः समुत्यानव्ययो यश्च द्एउस्तमेनं द्एउ-वेन राज्ञा दाप्यः ॥ (Coullouca.)

Sl. 288, v. 1. Jones traduit: « He, who injures the goods of another, whether acquainted or unacquainted with the owner of them, etc. » Je doute que cette interprétation offre le véritable sens, et rien, dans le commentaire de Coulloûca, ne paraît la confirmer. Je crois que ce vers signifie plutôt: « Celui qui cause quelque dommage aux biens d'un autre, à bon-escient ou sans le savoir, etc. »

Sl. 292, v. 2, b. प्राणिहिंसाद्रव्यविनाशयोः कृतयोः॥ (Coullouca.)

Sl. 295, v. 2, b. तत्र द्राडो ऽविचारितः ÉD. Calc. ÉD. Lond. — तत्राविचारितो द्राउः कर्त्तव्यः॥ (Coullouca.) Le mot विचारितः n'est pas précédé d'une apostrophe dans le ms. dévanâgari, et Râghayânanda interprète cet hémis—